

## **Intitulé : Contrôle et maintenance des fibres optiques**

Code formation : **S235**

Durée formation : **28 Heures**

---

### **1 - Objectif de la formation :**

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Mettre en œuvre les appareils de mesures adéquats en fonction de la nature de l'intervention.
- Interpréter les éléments qui constituent un dossier réception.
- Réaliser les mesures nécessaires à la vérification de la conformité d'un ouvrage fibres optiques.
- Interpréter les courbes de réflectométrie notamment sur un défaut.
- Localiser un défaut sur un ouvrage fibres optiques.
- Le stage concerne aussi bien les FO mono-mode que multi-mode.

### **2 - Contenu de la formation :**

Les thèmes abordés sont les suivants :

- Types de fibres optiques et modes de propagation.
- Profil et équipements d'une liaison optique.
- Caractéristiques d'une fibre optique.
- Principe du guidage de la lumière.
- Principes de sécurité.
- Nettoyage des connecteurs
- Réalisation d'un budget optique.
- Mise en œuvre de mesures de photométrie et réflectométrie.
- Exigences RTE par rapport aux recettes de fibres optiques.
- Analyse de courbes de réflectométrie
- Analyse d'un dossier de réception.
- Production d'un rapport de mesures.
- Localisation et analyse de défauts.

### **3 - Profil stagiaire :**

Cette formation s'adresse à tous les salariés ayant à pratiquer des gestes de contrôles et de maintenance des Fibres Optiques .

### **4 - Compétences :**

Cette formation contribue à acquérir les compétences suivantes :

- Contrôler un dossier de réception d'un ouvrage fibre optique remis par un prestataire.
- Vérifier la conformité d'un ouvrage fibre optique par des mesures de réflectométrie et de perte d'insertion.
- Identifier et localiser un défaut sur un ouvrage fibre optique.

- Savoir réaliser en local les opérations de maintenance 3 des liaisons de transmission (Transfix, Liaisons Louées, FHS, FO etc.) hors courant porteur ligne.

### **5 - Modalité d'évaluation :**

Une évaluation individuelle des acquis est mise en œuvre dans la formation. Elle vise à faire état des connaissances acquises. Les capacités sont considérées acquises si le niveau d'acquisition égale ou dépasse le seuil de 75% sur la totalité des objectifs pédagogiques. Les résultats sont restitués aux stagiaires ainsi qu'à leur hiérarchie sur demande.

### **6 - Les moyens pédagogiques, techniques et encadrement mis en œuvre seront :**

- Des séances de formation en salle,
- Des études de cas concrets,
- Des exposés théoriques,
- Des dossiers techniques remis aux stagiaires.